



La mobilisation contre le futur ascenseur avait lieu hier à 19 heures, rue du Mirail, devant l'Hôtel Saint-François. PHOTO PHILIPPE TARIS

Un ascenseur électrique

4/5/12

SAINT-MICHEL Rassemblement hier soir rue du Mirail contre l'aménagement d'un ascenseur qui pourrait malmener l'escalier, étonnant, du bel Hôtel Saint-François

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Affluence des grands soirs hier dans la longue et étroite rue du Mirail, à Saint-Michel. À 19 heures, une petite centaine de personnes s'est massée au pied de l'Hôtel Saint-François, immeuble massif qui fut édifié en 1855 au 22 de la rue, et qui affichait alors tous les signes extérieurs de foi dans le progrès : eau courante et gaz à tous les étages, café-restaurant en pied d'édifice, liaison phonique avec le concierge.

Outre ce panache, l'Hôtel Saint-François se démarque aussi par sa fantaisie. Des rails de chemin de fer font office de poutres, mais la surprise vient surtout de la cage d'escalier. La rampe qui se déroule sur cinq étages est ornée d'un bas-relief étonnant, une vaste frise qui figure, en stuc, les grandes étapes de l'histoire de Bordeaux.

On devine la Grosse Cloche, la basilique Saint-Michel, les Piliers de Tutelle, Saint-Seurin, l'arrivée des premières locomotives... Cette

frise fait mouche par son originalité et par sa continuité, évoquant toute une histoire de Bordeaux de bas en haut de l'escalier, dans une seule et belle séquence.

Frise compromise

Or, le propriétaire de cet immeuble, qui héberge une quinzaine de logements, a décidé d'aménager un ascenseur dans cette cage, lequel ascenseur compromettrait la continuité de la fresque. Il faudra bien creuser, à chaque étage, des accès (d'un mètre linéaire environ) et interrompre ainsi le fil de l'histoire que nous raconte la rampe.

Voilà qui désole riverains et amateurs du patrimoine, rassemblés hier au chevet de cette fresque, dans un élan très consensuel. Il y avait des élus de tous bords (Fabien Robert, maire adjoint du quartier, pour le MoDem, Matthieu Rouveyre, conseiller général du canton pour le PS, Pierre Hurmic pour les Verts), l'historienne d'art Renée Leulier, Stéphane Pusateri au nom

de l'association des riverains et résidents de Bordeaux, le photographe Richard Zeboulon... et surtout, principaux artisans de ce rassemblement, le guide Yves Simone et l'écrivain Michel Suffran.

Ils ont prononcé quelques discours, entonné quelques chansons, avant une visite groupée de cet escalier à nul autre pareil. « Sans équivalent dans la France du XIX^e siècle » notent les membres du collectif Saint-François dans une lettre adressée à Dominique Ducassou, adjoint à la culture.

Appel au musée d'Aquitaine

Ces joyeux manifestants ont beaucoup d'enthousiasme, mais peu de marges de manœuvre. L'immeuble est une propriété privée ; il n'est pas classé, et il se situe hors du secteur sauvegardé.

Depuis quelques années, le code de l'urbanisme permet aux communes d'intervenir sur le patrimoine, à travers les plans locaux d'urbanisme, et de contrôler les travaux, mais uniquement sur les

façades, pas à l'intérieur des édifices. Que faire alors ? Deux solutions affleuraient hier soir. D'abord, une inscription de l'hôtel Saint-François sur la liste des monuments historiques. Ce statut protégerait l'escalier et permettrait au propriétaire, domicilié à l'étranger, de toucher des aides. La mairie lui a écrit en 2011 pour l'inviter à solliciter cette mise en protection, en vain pour l'instant. Seconde hypothèse, défendue par le sage Michel Suffran : « Le raisonnable serait de demander si le musée d'Aquitaine pourrait réaliser des moulages des parties de la frise affectées et les conserver in situ ».

À suivre.

« Une inscription sur la liste des monuments historiques pourrait protéger cet escalier sans équivalent »

Les croisades du patrimoine

■ Les personnalités mobilisées hier soir autour de l'Hôtel Saint-François

çois Caudéran-Gradignan (il ne sera plus possible de la détruire).

tée. RFF est toujours propriétaire du pont de fer et doit le céder à l'Établis-

Un ascenseur électrique

4/5/12

SAINT-MICHEL Rassemblement hier soir rue du Mirail contre l'aménagement d'un ascenseur qui pourrait malmener l'escalier, étonnant, du bel Hôtel Saint-François

JULIEN ROUSSET

j.rousset@sudouest.fr

Affluence des grands soirs hier dans la longue et étroite rue du Mirail, à Saint-Michel. À 19 heures, une petite centaine de personnes s'est massée au pied de l'Hôtel Saint-François, immeuble massif qui fut édifié en 1855 au 22 de la rue, et qui affichait alors tous les signes extérieurs de foi dans le progrès : eau courante et gaz à tous les étages, café-restaurant en pied d'édifice, liaison phonique avec le concierge.

Outre ce panache, l'Hôtel Saint-François se démarque aussi par sa fantaisie. Des rails de chemin de fer font office de poutres, mais la surprise vient surtout de la cage d'escalier. La rampe qui se déroule sur cinq étages est ornée d'un bas-relief étonnant, une vaste frise qui figure, en stuc, les grandes étapes de l'histoire de Bordeaux.

On devine la Grosse Cloche, la basilique Saint-Michel, les Piliers de Tutelle, Saint-Seurin, l'arrivée des premières locomotives... Cette

frise fait mouche par son originalité et par sa continuité, évoquant toute une histoire de Bordeaux de bas en haut de l'escalier, dans une seule et belle séquence.

Frise compromise

Or, le propriétaire de cet immeuble, qui héberge une quinzaine de logements, a décidé d'aménager un ascenseur dans cette cage, lequel ascenseur compromettrait la continuité de la fresque. Il faudra bien creuser, à chaque étage, des accès (d'un mètre linéaire environ) et interrompre ainsi le fil de l'histoire que nous raconte la rampe.

Voilà qui désole riverains et amateurs du patrimoine, rassemblés hier au chevet de cette fresque, dans un élan très consensuel. Il y avait des élus de tous bords (Fabien Robert, maire adjoint du quartier, pour le MoDem, Matthieu Rouveyre, conseiller général du canton pour le PS, Pierre Hurmic pour les Verts), l'historienne d'art Renée Leulier, Stéphane Pusateri au nom

de l'association des riverains et résidents de Bordeaux, le photographe Richard Zeboulon... et surtout, principaux artisans de ce rassemblement, le guide Yves Simone et l'écrivain Michel Suffran.

Ils ont prononcé quelques discours, entonné quelques chansons, avant une visite groupée de cet escalier à nul autre pareil. « Sans équivalent dans la France du XIX^e siècle » notent les membres du collectif Saint-François dans une lettre adressée à Dominique Ducassou, adjoint à la culture.

Appel au musée d'Aquitaine

Ces joyeux manifestants ont beaucoup d'enthousiasme, mais peu de marges de manœuvre. L'immeuble est une propriété privée ; il n'est pas classé, et il se situe hors du secteur sauvegardé.

Depuis quelques années, le code de l'urbanisme permet aux communes d'intervenir sur le patrimoine, à travers les plans locaux d'urbanisme, et de contrôler les travaux, mais uniquement sur les

façades, pas à l'intérieur des édifices. Que faire alors ? Deux solutions affleuraient hier soir. D'abord, une inscription de l'hôtel Saint-François sur la liste des monuments historiques. Ce statut protégerait l'escalier et permettrait au propriétaire, domicilié à l'étranger, de toucher des aides. La mairie lui a écrit en 2011 pour l'inviter à solliciter cette mise en protection, en vain pour l'instant. Seconde hypothèse, défendue par le sage Michel Suffran : « Le raisonnable serait de demander si le musée d'Aquitaine pourrait réaliser des moulages des parties de la frise affectées et les conserver in situ ». À suivre.

« Une inscription sur la liste des monuments historiques pourrait protéger cet escalier sans équivalent »

Les croisades du patrimoine

■ Les personnalités mobilisées hier soir autour de l'Hôtel Saint-François forment comme une ligue, qui se reconstitue à intervalle régulier, pour la défense de certains aspects du patrimoine. Dans ces archives de pierre se lit aussi, selon eux, l'identité de Bordeaux. Retour sur quelques-uns de leurs combats.

LA TOMBE DE JEAN DE LA VILLE DE MIRMONT. En déshérence depuis des années, logée au cœur du cimetière protestant de la rue Judaïque, elle vient d'être placée sous le contrôle du comité Abbé Pierre du Souvenir fran-

çais Caudéran-Gradignan (il ne sera plus possible de la détruire).

LES ALETTES. La Société archéologique de Bordeaux a déposé une plainte pour non-respect de la réglementation des monuments historiques contre Apple, accusé d'avoir détruit, pour l'aménagement de l'Apple Store dans un immeuble classé, certaines « alettes », ces pans de murs typiques dans lesquels les fenêtres des immeubles du centre historique se logent, au niveau des entresols.

PASSERELLE EIFFEL. Elle gît au milieu de la Garonne et devrait être réhabili-

tée. RFF est toujours propriétaire du pont de fer et doit le céder à l'Établissement public Bordeaux Euratlantique, après des travaux de maintenance.

LA MAISON DU MARIN. Dans le cadre de l'arrivée de la ligne D du tram, CUB et la Ville prévoyaient un parking en lieu et place d'un garage historique et de l'ex Maison du Marin. Devant la mobilisation massive des Bordelais attachés à la Maison du marin, (plus de 1000 signatures pour une pétition), ce projet est en suspens. Une autre piste est étudiée : un parking rue Lebrun.